

DEPARTEMENT DU TARN
ARRONDISSEMENT DE CASTRES
MAIRIE DE BOISSEZON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE BOISSEZON
Seance du vendredi 5 février 2021

Nombre de conseillers L'an deux mille vingt et un le 5 février à dix-huit heures trente
En exercice : 11 minutes Le Conseil Municipal de la Commune de Boissezon,
Présents :10 régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la
Votants :11 Mairie de Boissezon, salle du Conseil, sous la présidence de Mme
Absents :1 le Maire, CABROL Jacqueline.

Date convocation : N°2021_D02 : Assujettissement à la TVA du budget annexe
Le 29 janvier 2021 assainissement 2020.

Présents : AUSSILLOU Pierre, BERNA Martine, CABROL Jacqueline, CATALA Gérard, KAMILLE Abou-kanh, MILHET Benoit, MONJAL Mathilde, RAYSSEGUIER Christian ; RUIZ Benoit, TONON Yannick.

Absents :

Absents donnant procuration : LECUTIER Jean-Marc donne procuration à AUSSILLOU Pierre.

Secrétaire de séance :

RAYSEGUIER Christian, a été nommé secrétaire de séance.

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu le Code Général des Impôts,

Vu la délibération du Conseil Municipal N°2019_D48 du 4 décembre 2019 approuvant la convention de gestion relative au service de l'assainissement collectif avec la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet,

Vu la délibération du Conseil Municipal N°2020_D52 du 29 septembre 2020 approuvant l'avenant n°1 à la convention de gestion relative au service de l'assainissement collectif avec la Communauté d'agglomération de Castres-Mazamet,

Il est nécessaire d'opter à l'assujettissement à la TVA pour le budget annexe assainissement 2020.

Il est décidé à l'unanimité :

- D'opter l'assujettissement à la TVA pour le budget annexe assainissement 2020.
- D'autoriser Madame le Maire à signer tous les documents à cet effet.

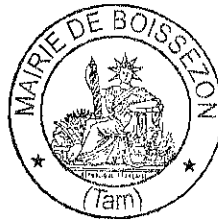
Envoyé en préfecture le 08/02/2021

Reçu en préfecture le 08/02/2021

Affiché le

ID : 081-218100345-20210205-2021_D02-DE

Fait à Boissezon le 5 février 2021,



Le Maire,
CABROL Jacqueline

Certifié exécutoire Ainsi fait et délibéré à Boissezon, le jour, mois et an que dessus,
compte tenu de la Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil
transmission à la sous- Municipal.

préfecture

Le 08/02/2021.

Le Maire, Jacqueline CABROL.

Fait à Boissezon

Le 08/02/2021.